

Le marin – 25 juin 2010

association Le Cluster confirme son essor



Thierry Nectoux

Francis Vallat est à la tête d'un cluster qui compte maintenant 240 membres.

Il y aura bientôt 5 ans que le Cluster maritime français (CMF) a été créé, à l'initiative de son actuel président, Francis Vallat. Il a commencé avec 40 membres et en comptera 240 en juillet. Une progression que la crise n'a pas infléchi, comme l'a indiqué Francis Vallat lors de la récente assemblée générale. L'association compte quatre salariés et son budget atteint 800 000 euros.

Pour Francis Vallat, le constat est aujourd'hui positif : « **Le CMF est aujourd'hui systématiquement consulté par le gouvernement et l'administration.** » Le succès du CMF s'explique par la vitalité de ses groupes de travail et par sa capacité à rassembler et incarner la grande famille du maritime en France. La démarche a séduit outre-mer, où des clusters devraient voir le jour aux Antilles et à La Réunion.

La capacité du CMF à aiguillonner l'ambition française en matière de politique maritime

est désormais prouvée. Les interventions de Francis Vallat, dans l'ombre ou bien sous les projecteurs des différentes Assises de l'économie maritime et du littoral – organisées par *le marin* et *Les Échos* avec le CMF – ont apporté leur pierre à la prise de conscience qui, au plus haut sommet de l'État, a abouti au discours maritime de Nicolas Sarkozy au Havre le 16 juillet 2009, puis au Livre bleu présenté par François Fillon aux Assises de Brest en décembre dernier.

Le CMF demande désormais à ce que soient bien coordonnés le Livre bleu et les recommandations issues des comités opérationnels qui ont planché dans le cadre du Grenelle de la mer et que l'agenda maritime du gouvernement soit suivi. Un point d'étape sera dressé aux prochaines Assises, à Toulon, les 30 novembre et 1^{er} décembre.

André THOMAS

➡ **Le fonds d'investissement Atalaya entre en activité.** Créé à l'initiative du CMF, le fonds commun de placement à risques (FCPR) Atalaya va entrer en activité début juillet. Il est géré par Ace Management, spécialisé depuis plus de 17 ans dans la gestion de fonds sectoriels technologiques (aéronautique, défense, sécurité). Un capital de 15 millions d'euros a été réuni auprès de plusieurs investisseurs (entreprises, collectivités territoriales) avec le concours du fonds stratégique d'investissement, via CDC Entreprises. À terme, le fonds pourrait atteindre 50 millions d'euros. Plusieurs dossiers ont d'ores et déjà été transmis. Le CMF, pour sa part, ne participe pas à la gestion du fonds mais émet des avis, via son comité consultatif, présidé par Philippe Louis-Dreyfus.